

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Séance du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt

Et le quatre juin à 21 heures

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°39-2020

Participation à verser au S.I.E.D.A

Monsieur le Maire indique que le projet d'aménagement du poste de relevage à Moulin Neuf nécessite une extension du réseau de distribution publique d'électricité.

Le Syndicat Intercommunal a fait établir le coût estimatif de ces travaux qui s'élèvent à 22 194,03 euros H.T

Monsieur le Maire précise que sur ce montant, compte tenu de l'aide apportée par le S.I.E.D.A, la contribution restant à la charge de la commune est de 6 960,00 Euros.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité :

- **DE DEMANDER** au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron d'agir comme Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux précités
- **DE S'ENGAGER** à verser au Trésor Public la somme estimée de 6 960,00 euros correspondant à la contribution restant à la charge de la commune après l'aide apportée par le S.I.E.D.A
- **Dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive dont une copie nous sera transmise par le S.I.E.D.A**

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

